



HIVA

ONDERZOEKINSTITUUT VOOR **ARBEID EN SAMENLEVING**

K.U.LEUVEN

Le rôle du réviseur d'entreprises à l'égard du conseil d'entreprise

Etude effectuée à la demande de l'ICCI

Zoé Gallez • Guy Van Gyes

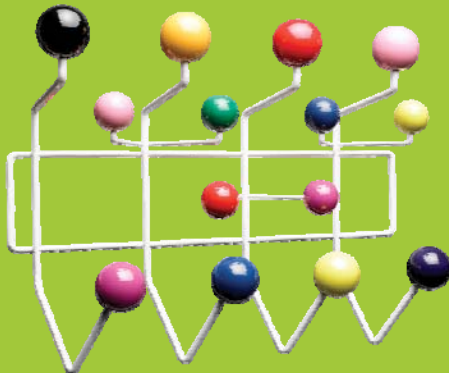
Yves De Cordt • Pierre-Paul Van Gehuchten

K.U.Leuven & UCLouvain



UCL

Université
catholique
de Louvain



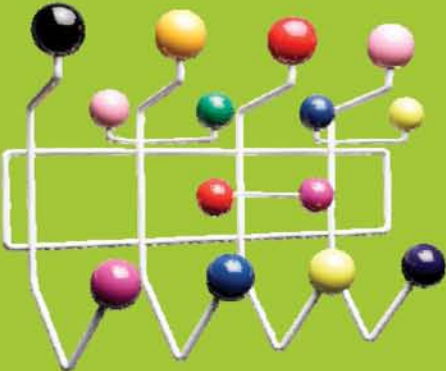


HIVA

ONDERZOEKINSTITUUT VOOR **ARBEID EN SAMENLEVING**

K.U. LEUVEN

Objet général de l'étude



Design Charles & Ray Eames - Hang it all © Vitra



UCL

Université
catholique
de Louvain

Objet de l'enquête

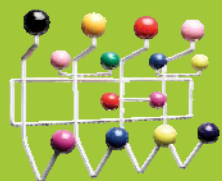
- Comment s'est déroulée, en 2009, la mission du réviseur d'entreprises à l'égard du conseil d'entreprise prévue par la législation belge, dans le cadre de la transmission des informations économiques et financières ?
- Dans quelle mesure et de quelle manière les règles et les normes existantes concernant le rôle du réviseur d'entreprises à l'égard du conseil d'entreprise sont-elles appliquées dans la pratique ?
- Etude juridique et enquête sociologique



- Aperçu détaillé de la législation régissant la mission du réviseur d'entreprises
- Introduction systématique sur ces règles et jurisprudence y afférant
- Rôle de l'organe d'administration, du chef d'entreprise et du réviseur d'entreprises concernant la transmission des informations économiques et financières
- Indépendance du réviseur d'entreprises et rôle du conseil d'entreprise dans le cadre de sa nomination
- Rôle du réviseur d'entreprises
 - Contenu des rapports
 - Participation aux réunions
 - Rôle pédagogique

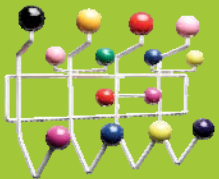


- Enquête représentative menée auprès de membres du conseil d'entreprise du côté des travailleurs et des employeurs, 1^{es} et 2^{es} parties prenantes directement intéressées :
 - Leur attentes
 - L'accomplissement de la mission par le réviseur
 - Evaluation de la qualité



Méthode

- Mars - septembre 2009
- Enquête réalisée par e-mail/internet et par courrier
- Taux de réponse : 39 % du côté des travailleurs ; 30 % du côté des employeurs
- Nombre de répondants réduit : 178 - 119
- Représentativité relativement satisfaisante





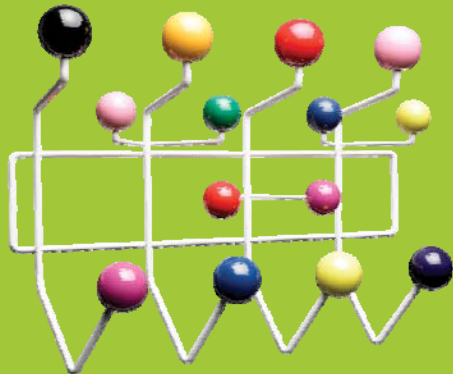
HIVA

ONDERZOEKINSTITUUT VOOR **ARBEID EN SAMENLEVING**

K.U. LEUVEN

Accomplissement de la mission par le réviseur d'entreprises

(Chapitre 7 de la publication)



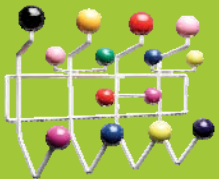
Design Charles & Ray Eames - Hang it all © Vitra



UCL
Université
catholique
de Louvain

- Aucun répondant n'estime le rôle du réviseur insignifiant

82 % des répondants du côté des travailleurs considèrent le rôle du réviseur comme étant très ou extrêmement important



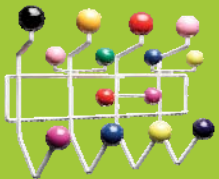
Accomplissement de la mission et respect des normes

- Rapports et attestations
 - Attestation annuelle et rapport annuel : accompli par tous les réviseurs
 - Au sein d'une large minorité il existe une confusion concernant l'attestation d'informations de base, trimestrielles et occasionnelles
- Rôle pédagogique
 - Ecrasante majorité est clairement positive : deux tiers des répondants attribuent au réviseur d'entreprises une cote de 7,5 ou plus sur 10 ;
 - Rapports lisibles et compréhensibles (4 sur 5) ; réponses claires
- Participation aux réunions :
 - Respect de la participation obligatoire aux réunions portant sur les informations annuelles ; la participation (facultative) aux autres réunions du conseil d'entreprise est exceptionnelle
 - Participation exceptionnelle aux réunions préparatoires du conseil d'entreprise : la responsabilité n'incombe pas au réviseur d'entreprises
 - Participation active : 19 % des réviseurs d'entreprises n'obtiennent pas une note suffisante de la part des représentants des travailleurs



Nomination du réviseur d'entreprises

- Les résultats concernant la procédure de nomination du réviseur d'entreprises sont basés uniquement sur les réponses des représentants des travailleurs et doivent donc être interprétés en ce sens
- 27 % ne se rappellent pas la décision de nomination (contredit par d'autres sources)
- Simple entérinement sans débat
 - 89 % - 1 candidat
 - 95 % - consentement
 - 24 % - discussion approfondie
 - 28 % - pas de discussion
 - 50 % - présentation personnelle
- « *Informed consent* » limité
 - 42 % - pas d'informations sur la rémunération
 - 40 % est d'accord avec l'assertion selon laquelle les informations reçues sont insuffisantes
- Plus grande implication souhaitée (1 sur 3 représentants des employeurs est du même avis)
- Une étude approfondie s'impose : Dans quels secteurs ? Causes du manque d'implication dans la nomination ? Problématique pour l'accomplissement de la mission du réviseur d'entreprises ?





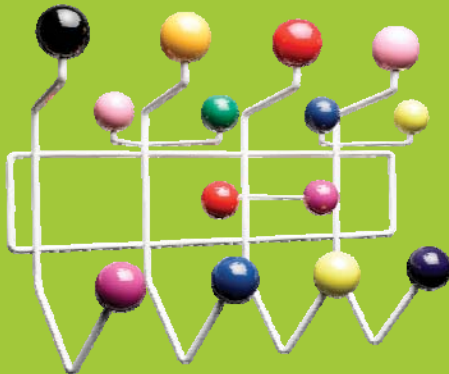
HIVA

ONDERZOEKINSTITUUT VOOR **ARBEID EN SAMENLEVING**

K.U. LEUVEN

Jugement de satisfaction et ses composantes

(Chapitre 9 de la publication)

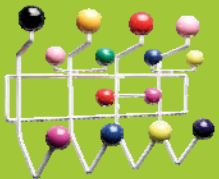
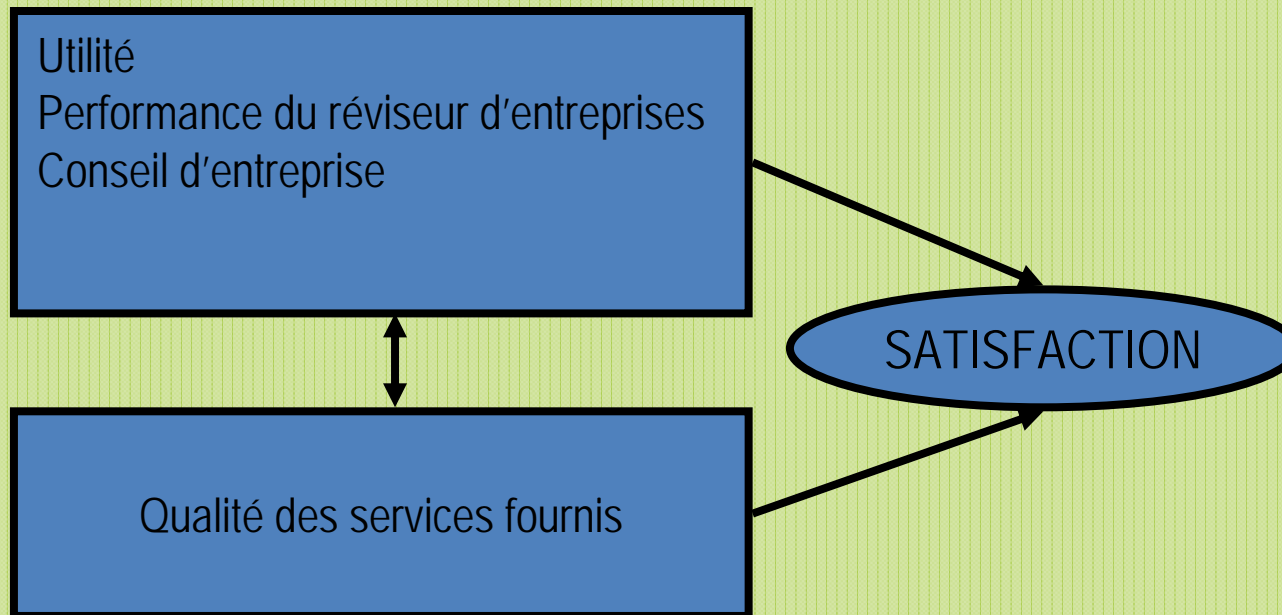


Design Charles & Ray Eames - Hang it all © Vitra



UCL
Université
catholique
de Louvain

Trois composantes de la satisfaction



Evaluation de la qualité (Servqual)

	Score moyen sur 10		% score inférieur à 5	
	Travailleurs	Employeurs	Travailleurs	Employeurs
Evaluation de la qualité	7,3 sur 10	6,9 sur 10	11 %	21 %

- Jugement positif à l'égard de la qualité fournie
- Représentants des travailleurs (fiabilité, clarté) plus positifs que les représentants des employeurs
- L'empathie ou la faculté de se mettre à la place des autres obtient un résultat inférieur



Evaluation de l'utilité

Score moyen sur 10	Travailleurs	Employeurs
Valeur ajoutée du réviseur d'entreprises dans le processus de transmission des informations économiques et financières	6,5	7,0
Impact sur le climat de compréhension entre représentants de travailleurs et d'employeurs	5,7	6,4
Impact général	6,3	6,8

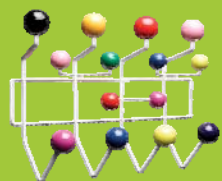
- Jugements positifs prépondérants
- Activité principale (*core business*)
- Représentants des employeurs plus positifs que les représentants des travailleurs



Satisfaction générale à l'égard du rôle du réviseur d'entreprises auprès du conseil d'entreprise (rapport sur 10)

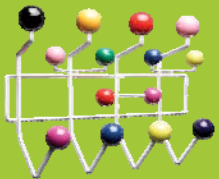
% avec un score	Travailleurs	Employeurs
inférieur à 5	4 %	1 %
5 - 6	19 %	2 %
7 - 8	60 %	18 %
9 - 10	17 %	80 %
Score moyen	7,3 sur 10	9,0 sur 10

L'insatisfaction occasionnelle est principalement due aux doutes émis au sujet de l'indépendance du réviseur d'entreprises (démontrée par les questions ouvertes et fermées)



Déterminants d'une évaluation moins positive

- Pas de différences selon le secteur, la région, la taille d'entreprise ou l'actionnariat
- La participation active du réviseur constitue une composante du respect de la norme ; réfère clairement à la perception de l'indépendance
- La bonne qualité des services fournis et l'impact positif au niveau des discussions du conseil d'entreprise sur les informations économiques et financières : influence aussi importante



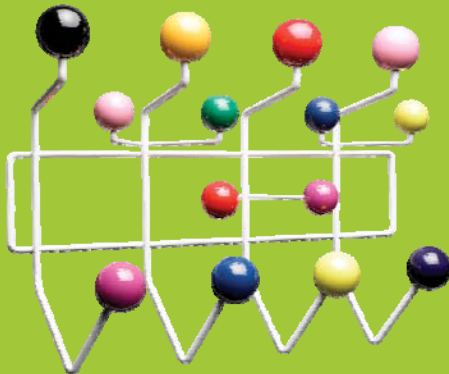


HIVA

ONDERZOEKSINSTITUUT VOOR **ARBEID EN SAMENLEVING**

K.U. LEUVEN

Conclusions et recommandations



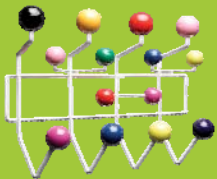
Design Charles & Ray Eames - Hang it all © Vitra



UCL
Université
catholique
de Louvain

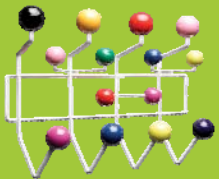
Conclusions

- Rôle essentiel du réviseur d'entreprises dans le dialogue social au sein de l'entreprise
- 1 sur 4 répondants n'a pas de vision claire de la mission du réviseur d'entreprises (fraude)
- L'intervention du réviseur d'entreprises est une constante annuelle
- Présence aux réunions facultatives est minimale : légalement non exigé
- Aspect pédagogique accompli : forme primaire déjà présente dans les rapports certifiés (explications sous forme de ratios et de documents de synthèse)
- 1 sur 5 répondants insatisfait de la participation active aux réunions
- Du point de vue des représentants des travailleurs, faible implication dans la procédure de nomination : étude approfondie requise



Conclusions

- Satisfaction et appréciation élevées
- Fiable, clair, réactif et empathie
- Grande valeur ajoutée ; rôle délimité
- Faible disponibilité mais ne constitue pas un réel problème (hors obligation légale de présence)
- Si insatisfaction occasionnelle il y a, elle est à attribuer aux doutes sur l'indépendance ;
« *standards performance gap* » => participation active aux réunions



Recommandations

- Pas de remise en question radicale nécessaire, bien au contraire ...
- ... mais amélioration possible
 - Imprécisions juridiques
 - Perception de l'indépendance du réviseur
 - Au moment de la nomination
 - Outils renforçant la qualité et la transparence : lettre de mission, etc.
- « Produit d'exportation » dans une approche du dialogue social à plusieurs niveaux

